

posé cette question, parce que mon honorable ami, qui est une haute autorité constitutionnelle, doit savoir que constitutionnellement le gouvernement actuel est responsable de la législation qui est présentée au parlement et adoptée. Toutes accusations devraient être portées contre le gouvernement du jour et non contre le chef de l'opposition. Généralement j'écoute avec plaisir l'honorable sénateur de Richmond (M. Miller). Très souvent j'ai eu le plaisir de partager ses vues, qu'il expose toujours avec tant d'éloquence devant le Sénat; mais je dois aujourd'hui condamner énergiquement ses conclusions. J'ai compris tout d'abord qu'il disait avoir perdu confiance dans le chef du parti conservateur au Canada, en raison de certaines choses qui se sont passées à la dernière session, à cause d'une certaine influence qu'avait subie le parti libéral-conservateur depuis que M. Borden en était devenu le chef. Mon honorable ami n'a pas élucidé davantage ce point-là, de sorte que je ne sais absolument ce qu'il a voulu dire. Je suppose qu'il veut parler d'un certain groupe du parti conservateur, qui a pris une attitude tranchée sur la question des écoles séparées.

L'honorable M. MILLER : Non.

L'honorable M. FERGUSON : En tout cas, mon honorable ami n'a pas dit ce qu'il entendait par un pouvoir ou une influence qui avait agi sur le chef du parti conservateur.

L'honorable M. MILLER : Je crois avoir clairement désigné l'honorable George E. Foster.

L'honorable M. FERGUSON : J'ai compris qu'une autre allusion avait été faite à M. Foster. Je dirai que pas plus tard que l'année dernière mon honorable ami, dans une lettre qu'il lut dans cette Chambre-ci et qui fut insérée dans les Débats, approuva fortement les vues exprimées par M. Borden sur la grande question qui était alors soumise au pays, et alla jusqu'à dire que le discours que l'honorable chef de l'opposition avait prononcé dans la Chambre des communes sur le bill d'autonomie n'avait jamais été contredit et qu'il ne pouvait l'être.

Nous passerons à une autre partie de la question sur laquelle mon honorable ami a fortement appuyé et qu'il a longuement traité :

Hon. M. McMULLEN.

celle du vote d'une indemnité au chef de l'opposition, indemnité qu'il a condamnée en des termes les plus violents. Je ne partage pas l'avis de l'honorable sénateur sur le sujet. Suivant moi, c'est la première fois, depuis la confédération, que les partis politiques au Canada traitent honnêtement cette question. Depuis la confédération les deux partis ont été obligés d'aider pécuniairement au chef de l'opposition, et ils ont été obligés pour cela de recourir à des moyens moins dignes que ceux qui ont été pris l'année dernière. Pour ce qui a été fait à la dernière session, sir Wilfrid Laurier doit être loué ou blâmé. M. Borden n'est pas plus responsable de cette législation qu'aucun autre membre de la Chambre. Quand sir John Macdonald, le plus grand homme que le Canada ait produit, était le chef de l'opposition dans la Chambre des communes, il n'était pas riche, et ses amis souscrivirent une forte somme d'argent sous forme d'un présent destiné à Lady Macdonald pour permettre à sir John de consacrer son temps et ses talents au peuple du Canada.

Je commençais alors à étudier la politique, et je me rappelle très bien que le "Globe", de Toronto, appuyé par mon honorable ami le ministre de l'Industrie et du Commerce (sir Richard Cartwright) je me rappelle, dis-je, que mon honorable ami, habilement appuyé par le "Globe", réussit à convaincre presque la moitié du peuple du Canada que le don de cet argent faisait de sir John l'obligé des souscripteurs et que cela était un scandale, parce que sir John Macdonald, s'il avait des juges à nommer ou des contrats à donner, serait tenté de favoriser les souscripteurs.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL : Il n'était pas au pouvoir quand ce don lui fut fait.

L'honorable sir RICHARD CARTWRIGHT : Mon honorable ami se trompe. Je connais les faits, et je puis lui dire que j'étais un des souscripteurs au fonds destiné à sir John Macdonald. Il fut donné à Lady Macdonald, au moins une couple d'années avant sa défaite de 1873. C'est pendant que sir John était premier ministre que fut faite la souscription dont il s'agit.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL : Pas entièrement. La souscription fut faite